



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

21.06.2010

Date de la convocation des conseillers:

21.06.2010

point de l'ordre du jour :

08

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 9 juillet 2010

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Hildgen, Hannen, Roller, Huss, Jaerling, Codello, Weidig, Baum, conseillers,

Clement, secrétaire communal.

Absents : Maroldt, Snel, Wohlfarth, Knaff, Zwally, Becker, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Etat des restants à recouvrer : Exercice 2009

Vu l'état des restants pour l'exercice 2009 présenté par Monsieur le receveur communal ;

Vu l'article 83 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après discussion dudit état :

d é c i d e à l'unanimité

d'approuver l'état des restants 2009 présenté par Monsieur le receveur communal comme suit :

SERVICE ORDINAIRE.:

Restants :

3/3600/6991 936.640,60 €

3/3600/6992/010 (Etat) 602.591,84 €

Décharges :

3/3600/6994/001 79.780,12 €

TOTAL :

1.619.012,56 €

SERVICE EXTRAORDINAIRE :

Restants :

4/3600/2991/001	11.918,21 €
4/3600/2992/010	1.113.003,60 € (Etat)

Décharges :

4/3600/2994/001	819,68 €
-----------------	----------

TOTAL :

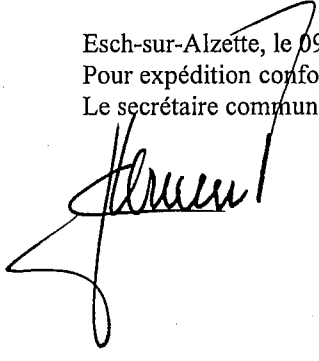
1.125.741,49 €

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 09.07.2010
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,



Le bourgmestre

